Envoyé en préfecture le 06/02/2026
Reçu en préfecture le 06/02/2026
Publié le
ID : 022-212203186-20260206-202601003-DE

Département :
Côtes d'Armor
Arrondissement :
Dinan

Commune de Saint-Michel-de-Plélan

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 février 2026

Le jeudi 5 février 2026 à 20 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle du conseil sous la présidence de M. Jean-Yves VILLALON, Maire

Conseillers en exercice : 11
Présents : 8
Absents : 3
Date de la convocation :
30 janvier 2026

Présents : Jean-Yves VILLALON, Eugène DENIS, Aurélie FOURNIER, Samuel ESNAULT, Claire BRUGALAY, Catherine AYOUL, Laurent FREMON, Annie RAULT.

Absents excusés : David COURTOIS, David BOULAY, Emmanuelle RAULT
Procuration :
Secrétaire de séance : Eugène DENIS

Eugène DENIS est désigné conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Maire soumet au vote le PV de la séance du 4 décembre 2025 qui est adopté à l'unanimité.

2026 – 01 – 003 – Avis portant sur une installation classée SARL Launay

Rapporteur : Le Maire

Une enquête publique a été ouverte du 30 décembre 2025 au 27 janvier 2026 dans la commune de Lamballe Armor sur la demande présentée par la SARL Jean-Paul LAUNAY, pour l'extension d'un élevage porcin exploité au lieu-dit « La Salle Blanche » situé à Maroué - Lamballe Armor.

Il s'agit de l'extension de l'élevage porcin pour un effectif total après projet de 2 823 animaux équivalents.

Un avis du Conseil Municipal est nécessaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, 7 voix Pour et 1 Abstention,

EMET un avis favorable concernant l'installation classée de la SARL Launay.

Pour copie conforme,
A Saint-Michel-de-Plélan,
Le 6 février 2026

Le Maire,
Jean-Yves VILLALON

MAIRIE DE SAINT-MICHEL-DE-PLELAN
22980

Le secrétaire, Eugène DENIS

« 4, rue des Terre Neuvas » 22980 SAINT-MICHEL de PLELAN – Tél. / Fax : 02 96 27 04 06
Saint-michel.de.plelan@wanadoo.fr